Projet de Promotion de la résilience et de l'intégration socio-économique des populations vulnérables dans les provinces du Namentenga et du Kouritenga (Projet TEELTAABA)

Projet : BFA 1130 « Promotion de la résilience et de l'intégration socio-économique des populations vulnérables dans les provinces du Namentenga et du Kouritenga (Projet TEELTAABA) ».

TERMES DE REFERENCE

TERMES DE REFERENCES POUR L'ELABORATION DES PLANS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION (PAG) DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET DES CHARTES FONCIERES (CF) LOCALES DANS LES COMMUNES DE KOUPELA, KANDO, YARGO, GOUNGHIN (PROVINCE DU KOURITENGA) ET DE BOULSA,DARGO (PROVINCE DU NAMENTENGA)

Décembre 2025

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION 3
II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE 4
2-1. Objectif général 4
2-2. Objectifs spécifiques 4
2-3. Résultats attendus 5
IV. METHODOLOGIE 5
V. TÂCHES NON-EXHAUSTIVES DU CONSULTANT 8
VI. PRODUITS ET LIVRABLES ATTENDUS 8
VII. PROFIL ET EXPERIENCES REQUIS DU CONSULTANT 8
VIII. DUREE DE LA MISSION 9
IX. PRESENTATION DES OFFRES 10
X. ALLOTISSEMENT 13
XI. MODELE DE CURRICULUM VITAE DU PERSONNEL 15
XII. SOUMISSION DES DOSSIERS 15
LETTRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE 16
LETTRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION FINANCIERE 17
LETTRE DE DECLARATION D'ENGAGEMENT 18

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le projet « Promotion de la résilience et de l'intégration socio-économique des groupes vulnérables dans les provinces du Namentenga et du Kouritenga **(projet TEELTAABA)** est une initiative de Welthungerhilfe (WHH) financée par la Coopération Allemande (BMZ) pour « renforcer la résilience et la cohésion sociale des communautés vulnérables dans les provinces de Kouritenga et Namentenga ». Il couvre les régions du **NAKAMBE** (Koupéla, Kando, Yargo et Gounghin) et des **KOULSE** (Boulsa et Dargo) et sa mise en œuvre est assurée par la Welthungerhilfe (WHH) et l'organisation partenaire locale l'Association Zood Nooma pour le Développement (AZND).

A terme, le projet va améliorer les capacités des communes et les institutions communales en matière de gestion des risques de catastrophe **(résultat 1)** ; la sécurité alimentaire des communautés cibles en renforçant et en adaptant leurs systèmes de production et en diversifiant leurs revenus **(résultat 2)** et la cohésion sociale entre les acteurs locaux par une gestion inclusive des ressources naturelles et par la prévention et la résolution non violente des conflits **(résultat 3)**.

Les provinces du Kouritenga et Namentenga disposent des ressources naturelles (forêts, terres, eau, faune, etc.), qui jouent un rôle central dans les moyens de subsistance des populations et la préservation de l'environnement. Toutefois, ces ressources sont confrontées à une pression croissante due à l'agriculture extensive, la déforestation, la surexploitation, des incendies et les effets du changement climatique etc. De même l'exploitation de ces ressources naturelles sont sources de nombreux conflits entre les differents utilisateurs(Agriculteurs, eleveurs, orpailleurs, etc) ainsi que entre les personnes deplacées internes et les populations hotes.

En vue de contribuer à une gestion durables de ces ressources naturelles et reduires les conflits, il est essentiel d' élaborer des règles et des d'outils de gestion participative que sont les chartes locales et de plans d'aménagement de gestion (PAG) au profit des bénéficiaires et des autres acteurs impliqués(Delegations spéciales communales, autorités coutumières, leaders communautaires, CVD, services techniques deconcentrés, Organisations paysannes etc.).

S'inscrivant dans cette dynamique, le projet TEEL-TAABA dans le cadre de l'exécution de son PTBA 2025 s'est donné pour mission d'accompagner les communautés dans la gestion rationnelle et durable. Pour ce faire, dans un premier temps, l'équipe du projet avec l'appuis des acteurs locaux à été procedé à la cartographie et la priorisation des ressources naturelles dans les differentes communes d'intervention. Cette étape a permis d'avoir une bonne connaissance des

ressources naturelles existents dans les communes d'intervention, d'identifier et de retenir (12) ressources naturelles proritaires pour le projet.

Dans un second temps, il est prevu le recrutement d'un consultant pour accompagner les communautés pour élaborer des plans d'aménagement et de gestion(PAG) ainsi que des chartes foncières locales regissant la gestion desdites ressources.

C'est dans ce cadre que les présents TDRs sont élaborés pour definir les modalités du recrutement d'un consultant/prestataire/bureau d'études qui aura en charge l'élaboration de douze (12) plans d'aménagement et de gestion des ressources naturelles(PAG) et douze(12) chartes foncières locales.

II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE

2-1. Objectif général

Objectif général est de contribuer à la gestion durable des ressources naturelles à travers l'Elaboration/ de douze (12) Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) des Ressources Naturelles (GRN) et de de douze (12) Chartes Foncières Locales au profit des communes d'intervention du projet (Koupéla, Kando, Gounghin, Yargo, Boulsa et Dargo).

2-2. Objectifs spécifiques

Pour l'atteinte de l'objectif global, plusieurs objectifs spécifiques ont été définis qui se déclinent comme suit :

- analyser les dynamiques d'utilisation et de gestion des ressources naturelles : les acteurs impliqués dans l'exploitation, la gestion les tensions, conflits ou enjeux liés à l'exploitation des ressources des ressources identifiées à être accompagner par le projet dans les six (06) communes ;
- assurer la cohérence avec les cadres réglementaires et les stratégies nationales et régionales ;
- promouvoir la participation des acteurs locaux dans le processus d'élaboration ;
- dégager les stratégies de gestion adaptées de ces ressources par les acteurs présents, susceptibles de s'insérer dans une orientation écologique, économique et socialement durable ;
- sensibiliser les acteurs pour leur implication dans la gestion des ressources via des partages d'expériences lors des échanges ;
- élaborer des Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) pour ces ressources;
- élaborer des Chartes Foncières Locales (CFL) en lien avec les PAG ;
- conduire des ateliers provinciaux de restitution et validation des PAG et des chartes foncières locales dans les 02 provinces (Namentenga et Kouritenga).

2-3. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus se résument comme suit :

- Rapports d'analyse des dynamiques d'utilisation et de gestion des ressources naturelles par commune est disponible ;
- Des propositions de stratégies de gestion adaptées de ces ressources par les acteurs sont disponibles ;
- Deux (02) ateliers de restitution et validation des PAG et des chartes dans les 02 provinces (Namentenga et Kouritenga) sont conduites ;
- 12 Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) des ressources naturelles sont validés et disponible 12 Chartes Foncières Locales (CFL) sont validées et disponibbles.

III. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE DE LA MISSION

Le travail se déroulera dans les six (06) commune d'intervention du projet à savoir :
Les quatre (04) communes de la province du Kourittenga (Koupéla, Kando, Yargo et Gounghin) et les deux (02) du Namentenga (Boulsa et Dargo).

IV. METHODOLOGIE

Le consultant/prestataire/le bureau d'études adoptera une approche participative à travers l'implication de toutes les parties prenantes aux différentes étapes de l'élaboration des outils de gestion(l'équipe projet, les autorités administratives, les services techniques déconcentrés de l'Etat, notamment les directions regionales, provinciales et les services departementaux de l'agriculture, l'élévage, l'environnement, de l'eau, les autorités religieuses et coutumières, les leaders des associations de la société civile, les populations locales, les COGES, les CVD, les PDI et leurs hôtes...)

En ce qui concerne les outils, ils seront participatifs notamment la *Méthode Active de Recherche et de Planification Participative (MARP), le Do No Harm, le consentement libre, informé et préalable (CLIP), l'approche réglementaire, l'approche incitative et l'approche collaborative...)*.

La mission est prévue se dérouler dans les six (06) communes précitées en trois lots. Il s'agira pour le consultant/prestataire/bureau d'études retenu de proposer une méthodologie adaptée suivant une approche participative qui permettra d'assurer une inclusion et une rationalisation dans la gestion des ressources naturelles dans chaque commune d'intervention du projet, conformément à l'objectif principal du projet visé à travers les présents Tdrs.

4.1 Phase préparatoire

Elle consacre l'organisation et la planification de la mission. Elle commencera par la conception d'une démarche méthodologique incluant tous les outils à utiliser pour la prestation, puis son examen lors de la réunion de cadrage avec le commanditaire.

Les outils de travail qui seront validés par le commanditaire doivent privilégier la revue des données secondaires, des échanges semi-structurés avec des informateurs clefs, des focus groupes et l'observation directe.

La réunion de cadrage méthodologique veillera à s'assurer que le consultant/prestataire/bureau d'études a bien compris chaque attente du projet telle qu'indiquée dans les objectifs de la mission, que le consultant fait des propositions pertinentes, réalistes et acceptables pour mener à bien sa mission conformément aux termes de référence.

Elle consiste aussi pour le consultant/prestataire/bureau d'études à faire une revue documentaire sur les ressources naturelles, notamment celles existantes dans les provinces du Kourittenga et du Namentenga ou dans les régions du Nakambé et des Koulsé, permettant d'orienter au mieux la mission.

4.2 Phase terrain

Les échanges avec les participants au projet prendront en compte les concertations avec les autorités coutumières et religieuses, les autorités administratives, les organisations de la société civile (OSC) et les personnes ressources etc…) dans toutes les localités concernées par le projet. Elles se feront également auprès des services techniques déconcentrés et décentralisés de l'Etat, ainsi que de l'administration communale/départementale.

Cette étape sera basée sur les principes ci-après :

- la communication participative qui permettra de traiter, d'analyser et d'interpréter les données avec les populations locales. Il s'agit d'identifier tous les types de ressources naturelles et les modes d'accès à ces ressources ; de mettre en exergue les relations qui existent entre ces ressources et les acteurs présents dans chaque commune ; d'identifier les problèmes liés à leur exploitation inclusive, rationnelle et durable ; de déterminer les meilleures stratégies pour une utilisation inclusive, rationnelle et durable desdites ressources ;
- la visualisation : elle consiste à visualiser les idées discutées par l'utilisation de schémas de cartes, de tableaux, de diagrammes ou de symboles.
- la triangulation qui consiste à assurer la pluridisciplinarité de l'équipe d'animateurs, à diversifier les outils utilisés et les populations cibles.
- la revue des données secondaires. Il s'agit de collecter des données documentaires auprès des services techniques déconcentrés de l'Etat et de l'administration communale ayant trait à la commune et particulièrement à la gestion des ressources naturelles.

De facon spécique, il s'agira pour le consultant :

⇨ **Pour l'Elaboration des chartes foncières locales de gestion des sites de ressources naturelles :**

☐ Faire une évaluation participative des modes et règles locales de gestion actuelle des ressources naturelles au niveau de chaque site ;

☐ Echanger avec les utilisateurs de chaque site pour des améliorations de ces règles et modes en tenant compte des objectifs et du type de ressources, du contexte actuel, des politiques nationales et internationales, programmes et stratégies et des textes en vigueur en matière de gestion des ressources forestières ;

☐ Définir les modalités d'accès équitable des utilisateurs aux ressources naturelles et de gestion participative des sites;

☐ Déterminer les règles particulières relatives aux instances locales chargées de la prévention et de la gestion des conflits liés aux fonciers et aux ressources naturelles ;

☐ Rédiger la charte/convention locale de gestion pour chaque site en conformité avec les textes au niveau national.

- ⇨ **Elaboration du Plan d'aménagement et de gestion des ressources naturelles de chaque site**

. Après s'être convenu des règles et des modalités de gestion , un plan d'aménagement et de gestion simplifié et adapté sera élaboré. Ce plan tiendra compte des investissements qui contribueront principalement à améliorer le potentiel et la gestion de chaque site de ressources naturelles. Il s'agira :

☐ Réaliser un diagnostic participatif (DP) avec la participation des bénéficiaires du site, des commissions techniques de la commune, des services forestiers et l'appui-conseil de l'expert. Le DP porte sur (i) les ressources ligneuses et non ligneuses les sites, (ii) l'occupation et l'utilisation de l'espace, (iii) le contexte socio- économique et l'organisation dans la gestion du site, (iv) le partenariat pouvant être développé autour des sites (acteurs extérieurs), etc. Cette étape permet généralement d'établir, pour chaque aspect du DP, les potentialités, les contraintes et les solutions envisageables pour lever les contraintes. Les contraintes identifiées précédemment font l'objet d'une priorisation consensuelle par les acteurs. A cette étape, les coordonnées géographiques (GPS) de chaque site et les limites du site seront relevées ;

☐ L'analyse des problèmes prioritaires, la détermination et la programmation des actions. Un tableau de synthèse est dressé, faisant ressortir pour chaque problème prioritaire, les causes, les conséquences et les solutions proposées pour y faire face. Les solutions ainsi proposées sont traduites en actions dont les objectifs et les résultats attendus sont identifiés. La mise en œuvre de ces actions est enfin programmée dans le temps (5-10 ans), leurs coûts évalués et le plan de financement discuté. Au besoin, un calendrier annuel est défini pour chaque catégorie d'actions, pour s'assurer de sa compatibilité avec le calendrier (agricole) des principaux acteurs impliqués dans leur mise en œuvre.

☐ La stratégie de mise en œuvre des actions est discutée avec tous les acteurs et les besoins de renforcement des capacités identifiés de manière tout aussi participative, en fonction des rôles qui seront assignés aux différentes catégories d'acteurs. Le type d'organisation à mettre en place pour la gestion du site est également discuté et défini. Le dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan de gestion est enfin discuté et convenu.

☐ L'écriture du plan d'aménagement et de gestion. Le draft est rédigé par le consultant commis à l'appui au processus.

Les consultant/prestataire/bureau d'études qui sera retenu doit présenter lors de la rencontre de cadrage, la méthodologie et l'approche utilisées dans son offre technique. Compte tenu du nombre de communes concernées, une méthodologie programmatique doit être proposée.

V. TÂCHES NON-EXHAUSTIVES DU CONSULTANT

Le consultant/prestataire/bureau d'études sera responsable(e) de :

- ✓ **Revue documentaire** : Analyser les documents existants relatifs à la gestion des ressources naturelles, aux plans d'aménagement antérieurs, aux cadres fonciers, et aux politiques locales.
- ✓ **Consultations et ateliers participatifs** : Mener des réunions avec les acteurs locaux (communauté, autorités, associations, etc.) pour identifier les enjeux, les usages, et les priorités en matière de gestion des ressources naturelles.
- ✓ **Elaboration des PAG** : Rédiger des Plans d'Aménagement et de Gestion (définition des zonages, des mesures de gestion, des activités compatibles, planification et chronogramme de mise en oeuvre), en intégrant les données techniques, sociales, économiques et environnementales.
- ✓ **Elaboration des Chartes Foncières Locales** : Définir les règles, droits et responsabilités foncières locales, en concertation avec les acteurs locaux, pour une gestion partagée et durable des ressources.
- ✓ **Validation et restitution** : Organiser des ateliers de validation avec les parties prenantes et accompagner à la diffusion des documents finaux.

VI. PRODUITS ET LIVRABLES ATTENDUS

A l'issue de la mission, chaque consultant/prestataire/bureau d'études devra fournir au projet TEELTAABA :

- Des PAG provisoires élaborés ;
- Des Chartes foncières locales provisoires.
- Les rapports validés lors des ateliers de restitutions à la base (communautaire) et au niveau provincial seront transmis aux commanditaires.

VII. PROFIL ET EXPERIENCES REQUIS DU CONSULTANT

Le consultant/prestataire/bureau d'études doit avoir au moins un (01) diplôme supérieur en gestion des ressources naturelles, aménagement du territoire, géographie, environnement, sociologie, Agronomie, Economie Agricole ou spécialiste de tout autre domaine pertinent couvrant l'étude et justifiant d'une connaissance approfondie sur des questions liées à la gestion des ressources naturelles, et à la conduite des études.

Le consultant/prestataire/bureau d'études devra remplir les critères suivants :

- expérience avérée dans l'élaboration de PAG, de chartes foncières ou d'outils de gestion participative des ressources naturelles.
- connaissance du contexte local burkinabé, notamment des enjeux liés à la gestion foncière et des cadres réglementaires.
- justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans en matière de gestion des ressources naturelles ;

- avoir une expérience solide dans le domaine de conduite des études diagnostiques participatives axées sur la gestion des ressources naturelles ;
- avoir une solide expérience dans l'accompagnement des collectivités territoriales ;
- avoir une bonne connaissance du contexte général d'intervention du projet et plus particulièrement de la zone de l'étude est un atout ;
- démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude au travail en équipe et un esprit d'initiative développé ;
- expériences avérées dans la conception et la mise en œuvre des processus d'analyse participatifs ;
- maitriser les outils du Système d'Information Géographique (SIG) notamment les logiciels QGIS, ArcGIS, GRASS GIS, ENVI, ERDAS et Google Earth pro ;
- avoir une solide connaissance de l'environnement socio-politique du Burkina Faso et particulièrement pour les provinces du Kourittenga et du Namentenga ;
- avoir une bonne connaissance de la problématique de gestion des ressources naturelles au Burkina Faso et celles des régions du Nakambé et des Koulsé serait un atout ;
- être apte à travailler dans un environnement ne tenant pas compte de la différence culturelle, de genre, de religion, etc ;
- une bonne connaissance des problématiques des questions de prévention et de résolution des conflits ;
- capacités en facilitation participative, animation d'ateliers et communication interculturelle.
- avoir une parfaite connaissance du français, à l'écrit comme à l'oral et de la langue locale mooré,
- avoir une excellente capacité d'analyse et de synthèse ainsi que d'excellentes compétences rédactionnelles.
- une expertise dans le domaine de l'andragogie et de l'animation de formation en lien avec la gestion des ressources naturelles serait un atout.

NB : Les noms ou les bureaux soumissionnaires seront vérifiées sur la liste des sanctions nationales et internationales.

VIII. DUREE DE LA MISSION

La durée maximale de la mission est prévue pour quarante cinq (45) jours pour chaque lot y compris le rapportage. à compter de la date de notification du contrat.

La date probable du démarrage de la mission est le **26 Décembre 2025.**

IX. PRESENTATION DES OFFRES

Le dossier de candidature doit comprendre une présentation du soumissionnaire ; une offre technique et une offre financière.

Le consultant/prestataire/bureau d'études doit obligatoirement respecter la structure suivante pour leurs offres et les documents requis.

L'offre technique devra présenter les éléments ci-après :

Une lettre de soumission dûment signée adressée à Monsieur le Président de l'AZND ;

- Une lettre d'engagement datée et signée ;
- Une attestation de situation fiscale, datée de moins de trois (3) mois ;
- Une attestation de situation cotisante, datée de moins d'un (1) mois ;
- Une note explicative sur la compréhension du TDR et les raisons de la soumission ;
- Méthodologie et approche ainsi que les outils à utiliser pour la réalisation de l'etude suivant les orientations générales fournies dans les objectifs de l'étude ;
- Un contenu du plan de rédaction du rapport de la charte foncière locale et du Plan d'élaboration des plans d'aménagement et de gestion (PAG) ;
- Un Plan de travail avec un calendrier détaillé pour la réalisation de l'étude précisant clairement les moyens humains et matériels à affecter à chacune de ces étapes. Le consultant indiquera l'organisation qu'il compte mettre en place pour respecter le délai d'exécution de la mission (45 jours).
- Les CV détaillés du personnel proposé, les copies des diplômes, les copies des attestations et certificats de travail, les références en lien avec les missions similaires.(Les CV du personnel proposés dans l'offre qui sera retenu sont ceux qui devront réaliser la mission) ;
- Une liste des prestations similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années avec références/justification ;
- Une copie d'au moins trois (03) attestations de bonne fin des prestations similaires faits, émises ou contresignées par l'autorité compétente ;

L'offre financière doit comporter :

- Une lettre de proposition financière datée et signée et adressée Monsieur le Président de l'AZND ;
- Le coût des honoraires H/J par catégorie de personnes ;
- Les perdiems ;
- Les frais de rapportage ;
- Les frais divers.

Se référer au tableau ci-dessous pour le résumé de l'intervention.

Chapitre	Sujet
	I- Document Administratif
I	**Présentation du soumissionnaire**
I	➢ **Dans le cas d'un consultant individuel ou groupes de consultants** - Une lettre de soumission dûment signée adressée à Monsieur le Président de l'AZND - Une lettre d'engagement datée et signée. - un numéro IFU ou un bulletin de salaire. ➢ **Dans le cas d'un bureau d'étude** - Une lettre de soumission dûment signée adressée à Monsieur le Président de l'AZND ; - Une lettre d'engagement datée et signée ; - Une attestation de situation fiscale (ASF) obligatoire ; - Une attestation de situation cotisante (CNSS) obligatoire ; - Un extrait du registre de commerce et du crédit mobilier ou tout autre extrait de registre professionnel ; - Un certificat de non faillite, valable pour trois (3) mois obligatoire ; - Une attestation de non engagement au trésor public ; - La déclaration d'engagement renseignée et signée.
II- Offre technique et financière	
2	**Offre technique et financière**
	Offre technique
2A.1	La compréhension et observations sur les termes de réference de la mission dans tous ses aspects (objectifs, résultats attendus, couverture, etc.) par le consultant.
2A.2	La méthodologie de travail proposée pour le processus d'analyse participative en lien avec les objectifs spécifiques. Veuillez décrire la méthodologie participative ainsi que les outils à utiliser pour le travail.
2A.3	Un planning prévisionnel des tâches pour la réalisation de l'étude précisant de manière détaillée des moyens humains et matériels à affecter à chacune de ces étapes. Le consultant indiquera l'organisation qu'il compte mettre en œuvre pour respecter le délai d'exécution de la mission (45 jours). Les CV détaillé du personnel proposé, les copies des diplômes, les copies des attestations et certificats de travail, les références en lien avec les missions similaires.
	Méthodologie de la mission

Chapitre	Sujet
2A.4	Les outils de travail qui seront validés par le commanditaire doivent privilégier la revue des données secondaires, des échanges semi-structurés avec des informateurs clefs, des focus groupes et l'observation directe. La réunion de cadrage méthodologique veillera à s'assurer que le consultant/prestataire/bureau d'études a bien compris chaque attente du projet telle qu'indiquée dans les objectifs de la mission, que le consultant fait des propositions pertinentes, réalistes et acceptables pour mener à bien sa mission conformément aux termes de référence. Elle consiste aussi pour le consultant/prestataire/bureau d'études à faire une revue documentaire sur les ressources naturelles, notamment celles existantes dans les provinces du Kourittenga et du Namentenga ou dans les régions du Nakambé et des Koulsé, permettant d'orienter au mieux la mission. ► **Phase de collecte des données** Les échanges avec les participants au projet prendront en compte les concertations avec les autorités coutumières et religieuses, les autorités administratives, les organisations de la société civile (OSC) et les personnes ressources etc…) dans toutes les localités concernées par le projet. Elles se feront également auprès des services techniques déconcentrés et décentralisés de l'Etat, ainsi que de l'administration communale/départementale. Cette étape sera basée sur les principes ci-après : - la communication participative qui permettra de traiter, d'analyser et d'interpréter les données avec les populations locales. Il s'agit d'identifier tous les types de ressources naturelles et les modes d'accès à ces ressources ; de mettre en exergue les relations qui existent entre ces ressources et les acteurs présents dans chaque commune ; d'identifier les problèmes liés à leur exploitation inclusive, rationnelle et durable ; de déterminer les meilleures stratégies pour une utilisation inclusive, rationnelle et durable desdites ressources ; - la visualisation : elle consiste à visualiser les idées discutées par l'utilisation de schémas de cartes, de tableaux, de diagrammes ou de symboles. - la triangulation qui consiste à assurer la pluridisciplinarité de l'équipe d'animateurs, à diversifier les outils utilisés et les populations cibles. - la revue des données secondaires. Il s'agit de collecter des données documentaires auprès des services techniques déconcentrés de l'Etat et de l'administration communale ayant trait à la commune et particulièrement à la gestion des ressources naturelles. Le consultant/prestataire/bureau d'études qui sera retenu doit présenter lors de la rencontre de cadrage, la méthodologie et l'approche utilisées dans son offre technique. Compte tenu du nombre de communes concernées, une méthodologie programmatique doit être proposée.

Chapitre	Sujet
	Offre financière **Offre financière signée** sous forme de tableau, contenant : - Lettre de proposition financière datée et signée et adressée Monsieur le Président de l'AZND ; - Honoraires journaliers proposés en H/Jr ; - Frais de mission ; - Frais de rapportage ; - Divers frais ; - Coût total de la prestation. Pour chaque ligne, veuillez indiquer : la nature de l'unité, le coût par unité, les unités facturés, et coût total. ***NB :*** L'offre financière sera formulée en Francs CFA, hors taxes.

X. ALLOTISSEMENT

Au total, 12 sites de ressources naturelles ont été selectionnés pour bénéficiés des outils des gestion (PAG, Chartes foncières locales), dans les 06 communes d'intervention repartis dans les province du Namentenga et du Kouritenga.

Les prestations, objet de ces présents termes de référence sont constituées en trois (03) lots repartis comme indiqué ci-dessous. Les soumissionnaires ne peuvent postuler qu'à 02 lot, au plus.

Répartition des lots

Lots	Région	Province	Commune	Livrable	
				PAG	Charte
1	**Koulsé**	Namentenga	Boulsa	1	1
				1	1
			Dargo	1	1
				1	1
2	**Nakanbé**	Kouritenga	Kando	1	1
				1	1
			Koupela	1	1
				1	1
3	**Nakanbé**	Kouritenga	Gounghin	1	1
				1	1
			Yargo	1	1
				1	1

X. CRITERES D'EVALUATION

Les critères d'évaluation sont mis en exergue dans le tableau ci-dessous consigné.

Critère	Critère d'évaluation maximum (100 points)	Points
	Documents administratifs	
CA0	Présentation des documents administratifs complets sont obligatoires, mais pas éliminatoires. ***NB : Les prestataires présélectionnés à l'issue du dépouillement auront un délai de 72h pour fournir les documents manquants ou non valides qui seront soumis à l'appréciation des membres du comité de sélection***.	00
	Offre technique	**70**
CA1	**Qualification du soumissionnaire**	**30**
CA1.1	Expérience sur des marchés similaires (attestées par des procès-verbaux ou certificats de bonne exécution ou de service fait) : 5 pts/ expérience	15
CA1.2	Pertinence des profils proposés pour la mission (CV et complémentarité)	15
CA2	**Compréhension de la prestation**	**40**
CA2.1	Méthodologie de travail proposée aussi détaillée que possible et cohérence des étapes de la mission	20
CA2.2	Planning d'exécution détaillé et respect de la durée de la mission	10
CA2.3	Autres éléments justifiant la qualité de l'offre (valeur ajoutée que propose chaque soumissionnaire)	10
CA3	**Offre financière** **Coût total de la prestation /Formule pour le calcul du prix :** $Note = (\frac{Pmin * MaxPoints}{P})$ **P : Offre financière devant être évaluée** **P min : Offre financière la plus basse** **Max Points : 30** **NB : Le soumissionnaire qui présentera la proposition financière la moins disante (Pmin) recevra 30 points. Les points des autres soumissionnaires seront calculés sur la base de cette offre selon la formule suivante : 30*Pmin/P avec P qui représente l'offre à évaluer.**	**30**

XI. MODELE DE CURRICULUM VITAE DU PERSONNEL

Nom du Soumissionnaire

Poste		
Renseignements personnels	Nom :……	Date de naissance :…….
	Qualifications professionnelles :……..	
Employeur actuel	Nom de l'employeur :……..…..	
	Adresse de l'employeur :……..	
	Téléphone	Contact (responsable / chargé du personnel) :…….....
	Télécopie	E-mail :……..
	Emploi tenu	Nombre d'années avec le présent employeur :…….

NB : les CV actualisés et signés par les titulaires doivent être accompagnés des copies légalisées des diplômes requis ou attestations. Résumez l'expérience professionnelle en ordre chronologique inverse. Indiquer l'expérience technique pertinente en lien avec le domaine de la mission.

De	À	Société / Projet / Position / expérience technique et de gestion pertinente

XII. SOUMISSION DES DOSSIERS

Les propositions rédigées en langue française et en deux (02) exemplaires (1 original + 1 copies) doivent être déposées en ligne à l'adresse Email. suivante : office@zoodnooma.org

Les dossiers de soumission seront reçus du « **lundi 15 au dimanche 21 décembre 2025 à 00 heure »,** délai de rigueur.

Le nom du dossier doit porter la mention suivante : « **Offre technique et financière PAG-CFL-RN Lot…..**»

N.B :

- Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter les numéros de téléphone suivants : 24 45 93 97/24 45 96 07/+226 74161671/+226 75141530/+226 78289728
- Aucune offre ne sera reçue après l'expiration du délai susmentionné ;
- Le commanditaire (AZND) se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel d'offres.

Préparé par : AZND

Guessom Oscar SAWADOGO
Officier de l'Ordre de l'Etalon

LETTRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION TECHNIQUE

[Lieu, Date]

À
Monsieur le Président de l'Association
ZoodNooma pour le Développement (AZND)
-KONGOUSSI-

Monsieur,

Nous, soussignés, avons l'honneur de vous proposer nos services pour *[Insérer le titre des services du consultant]* conformément à votre demande de proposition en date du *[Insérer date].*

Nous vous soumettons par la présente notre proposition qui comprend une proposition technique et une proposition financière sous enveloppe cachetée séparée.

[Si le consultant est un groupement, insérer ce qui suit : nous soumettons notre proposition en groupement comme suit *: Insérer la liste indiquant le nom complet et l'adresse de chaque partenaire, et identifier le chef de file*]. Nous joignons copie *[insérer : « la lettre d'intention de former un groupement » ou, si un groupement a déjà été formé, « de l'accord de groupement »]* signé par chacun des partenaires du groupement, y compris les détails de la structure probable et la confirmation de la responsabilité conjointe et solidaire des partenaires de ce groupement.

Si notre proposition est retenue, nous nous engageons à commencer la prestation de nos services de conseil pour la mission proposée dès réception d'un ordre de service de commencer nos prestations.

Nous nous engageons à exécuter la mission à nous confier dans les règles de l'art, dans le délai prescrit par l'autorité contractante et dans les conditions d'efficacité et de performance jugées acceptables dans la réalisation de notre mission.

Je vous prie d'agréer, ***Monsieur***, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire : _____

Nom et adresse du consultant : _____

LETTRE DE SOUMISSION DE LA PROPOSITION FINANCIERE

[Lieu, date]

A

Monsieur le Président de l'Association
ZoodNooma pour le Développement (AZND)

Monsieur,

Nous, soussignés, avons l'honneur de vous proposer nos services, à titre de soumissionnaire, pour *[titre de la mission]* conformément à votre demande de proposition en date du *[date]* et à notre proposition technique. Vous trouverez ci-joint notre proposition financière qui s'élève à *[montant en lettres et en chiffres]*[1] FCFA, hors taxes.

Notre proposition financière a pour nous force obligatoire, sous réserve des modifications résultant de la négociation du marché, jusqu'à l'expiration du délai de validité de la proposition.

Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.

Je vous prie d'agréer, ***Monsieur***, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire : _____

Nom et adresse du consultant : _____

[1] Les montants doivent correspondre aux montants indiqués dans le coût total de la proposition financière du formulaire.

LETTRE DE DECLARATION D'ENGAGEMENT

Nous soulignons l'importance d'un processus de passation de marchés libre, juste et concurrentiel qui exclut les pratiques abusives. À cet égard, nous n'avons pas offert, ni octroyé directement ou indirectement d'avantages inadmissibles à un agent public ou à une autre personne, ni accepté de tels avantages en rapport avec notre offre. Nous n'offrons, n'accordons ou n'acceptons aucune de ces incitations ou conditions dans le processus de passation de marchés actuel ou, si le contrat nous est attribué, lors de l'exécution ultérieure du contrat. Nous déclarons également qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts au sens du type décrit dans les directives correspondantes.

Nous soulignons également l'importance de respecter les normes environnementales et sociales dans la mise en œuvre du projet. Nous nous engageons à respecter les lois du travail applicables et les Normes Fondamentales de Travail de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), ainsi que les normes nationales et internationales applicables en matière de protection de l'environnement, des normes de santé et des normes de sécurité.

Nous informerons notre personnel de leurs obligations respectives, de leur obligation de respecter la présente déclaration d'engagement et de respecter les lois du Burkina Faso.

Nous déclarons également que notre entreprise/tous les membres du consortium n'a/n'ont pas été inclus dans la liste des sanctions des Nations Unies, ni de l'UE, ni Coopération Allemande (BMZ) dans aucune autre liste de sanctions et affirmons que notre entreprise/tous les membres du consortium informeront immédiatement le client et le consortium du projet TEELTAABA si cette situation se produit ultérieurement.

Nous reconnaissons que, si notre entreprise (ou un membre du consortium) est ajouté à une liste de sanctions juridiquement contraignantes pour le client et/ou le consortium du projet TEELTAABA, le client est autorisé à exclure notre entreprise/le consortium de la procédure de passation de marchés et, si le contrat est attribué à notre entreprise/au consortium, de résilier le contrat immédiatement si les déclarations faites dans la déclaration d'engagement étaient objectivement fausses ou si le motif de l'exclusion est survenu après la publication de la déclaration d'engagement.

(Lieu) ....., ce ..... jour de.....

Nom de l'entreprise .....

Nom(s) du(des) signataire (s).....

Signature (s)